



rupture de contrat militaire

Par **xav67**, le **07/08/2019** à **20:12**

bonsoir, je suis à l'armée depuis 3 ans, j'ai eu un entretien d'embauche avec à l'issue une promesse d'embauche pour un CDI à la clé.

je suis donc passé dans le bureau du capitaine avec compte rendu et la promesse d'embauche en main et je me suis fait allumer pendant 20 min pour me dire à la fin que je pouvais aller me faire voir

je viens donc vers vous pour avoir des conseils juridiques

merci beaucoup